

M. Pierre de Thoiretta, prêtre, curé de Trévoux, et de Montceaux, car les prêtres avaient alors plusieurs cures, ayant été accusé d'avoir fait mettre l'interdit sur l'église de Villefranche, à la requête de l'évêque d'Aragonse, fut arrêté, vers 1504, à Saint-Trivier et mis dans la tour de Trévoux.

Le 6 octobre 1508, le seigneur de Saint-Trivier assista, par son juge, aux Etats de Dombes, auxquels il fut convoqué, ainsi que quelques autres seigneurs pour donner son avis sur le don gratuit qu'on demandait à la Dombes; Saint-Trivier envoya des députés à cette assemblée, lesquels dirent que presque tous les marchands de leur ville étaient décédés, n'ayant laissé que des pupilles; que les Bressans possédaient presque tous les fonds; que des prêtres qui se prétendaient exempts en avaient beaucoup acquis, que leur châellenie était très-petite; qu'on en avait distrait depuis peu cinq ou six maisons des Gueidon, ceux de Mons, qui avaient quatre maisons, Pierre de Lescours et plusieurs autres qui contribuaient avec eux. Le chancelier de Bourbonnais mit son ordonnance sur cette requête, afin que les bailli et juges y eussent tel égard que de raison. Saint-Trivier contribua pour 394 livres dans ce don gratuit.

Au mois de juin 1512, Anne de France, princesse de Dombes donna ses lettres en faveur du seigneur et des habitants de Saint-Trivier, pour y tenir un marché, tous les jeudis. Ce marché se tint jusqu'aux guerres civiles de la Ligue, pendant lesquelles la ville de Saint-Trivier fut prise, pillée et tellement dépeuplée d'habitants, que le marché fut aboli; Gaston d'Orléans le rétablit par édit du 1<sup>er</sup> février 1643.

En 1513, le sieur de Ratis, suivi de 80 ou 100 hommes d'armes bourguignons, surprit la ville de Saint-Trivier, où il fit diverses pilleries.

Catherine de Saint-Trivier, baronne de Saint-Trivier et de Branges, fille de Claude, baron de Saint-Trivier et de